

L'Inrest reçoit une reconnaissance de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO



Projet « Enviro-Actions : Gestion environnementale préventive des zones industrialo-portuaires »

Sept-Îles, QC, le 16 octobre 2024 - L'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST), à travers sa division le Centre d'expertise industrialo-portuaire (CEIP), se réjouit de la [reconnaissance du projet « Enviro-Actions »](#) par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO en tant que projet s'inscrivant dans le cadre de la [Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030](#).

Le projet vise à implanter des outils de gestion environnementale préventive basée sur le modèle « Enviro-Actions » développé par Dre Julie Carrière, ingénieure et directrice générale à l'INREST. Ce modèle en cinq étapes, mis en œuvre dans des zones portuaires du Québec, facilite le suivi au niveau de la qualité de l'eau et de l'air afin de favoriser un développement économique durable. En particulier, des alertes sont transmises à des personnes-ressources dès lors qu'une anomalie est détectée dans les séries temporelles par les algorithmes d'analyse automatisés et les experts, ce qui facilite les interventions sur le terrain et limite les effets des possibles perturbations sur les écosystèmes.



« La reconnaissance du projet Enviro-Actions par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO confirme le caractère innovateur et avant-gardiste du projet ainsi que la vision commune des

collaborateurs et des partenaires à préserver l'écosystème en zones portuaires et industrielles.

Grâce au développement de ce système de surveillance préventif en temps quasi réel et à la collecte de mégadonnées, nous faisons un grand pas en avant dans notre capacité à suivre les interactions anthropiques avec l'environnement et à concevoir des mesures concrètes pour rendre les activités industrielles dans les installations maritimes plus durables. »

M^{me} Julie Carrière, ing., Ph. D., directrice générale de l'INREST.



« Cette reconnaissance démontre une fois de plus que le Québec est un chef de file dans le secteur maritime lorsqu'il s'agit de mettre au point des solutions pratiques qui ont une incidence positive et tangible.

Notre gouvernement est fier d'appuyer des projets comme celui du Centre d'expertise industrialo-portuaire de l'INREST, qui fait rayonner le savoir-faire québécois à l'échelle internationale. »

M^{me} Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Le [projet « Enviro-Actions »](#) dirigé par l'INREST est rendu possible grâce au soutien financier du ministère des Transports et de la Mobilité durable par sa vision maritime Avantage Saint-Laurent, du Port de Sept-Îles, du Port de Saguenay, de Rio Tinto et de Promotion Saguenay, chacun d'entre eux jouant un rôle clé dans le soutien de l'activité économique durable dans les zones industrialo-portuaires. Ce projet mobilise des collaborateurs ayant comme objectif commun de protéger la biodiversité et l'écosystème dans les zones industrialo-portuaires du Québec (Université Laval, Université du Québec à Chicoutimi).

« Ce qui rassemble l'INREST et nos partenaires, c'est l'objectif commun de travailler à assurer que les activités de nature anthropiques qui sont essentielles au soutien de notre économie locale et nationale soient réalisées dans un respect de l'environnement préservant l'écosystème favorisant ainsi l'acceptabilité sociale », a déclaré Mme Carrière. « En unissant nos efforts et nos convictions, nous faisons ensemble preuve d'un leadership qui peut profiter aux industries, aux municipalités et communautés allochtones et autochtones, aux entreprises, aux organismes gouvernementaux et aux écosystèmes du Québec ainsi qu'à l'échelle nationale et mondiale.

CITATIONS :

« La reconnaissance dans le cadre de la Décennie pour les sciences océaniques de l'UNESCO accordée à l'INREST pour le projet Enviro-Actions, est une reconnaissance tangible de l'impact positif que nous pouvons avoir lorsque nous collaborons et mettons nos efforts en commun. Rio Tinto est toujours soucieux de protéger l'environnement dans les communautés où l'entreprise est présente. Nous sommes fiers de soutenir ce projet. »

M. Hugo Lévesque, directeur des Installations portuaires et Services ferroviaires pour Rio Tinto Aluminium

« Notre région chérit la diversité de ses merveilles écologiques dont profitent les habitants et les touristes, ainsi que les ressources robustes qui propulsent notre économie et offrent des emplois de qualité. Ces réalités peuvent cohabiter en harmonie, et Promotion Saguenay est fier de contribuer au projet Enviro-Actions de l'INREST à cet égard. »

Mme Priscilla Nemey, directrice générale de Promotion Saguenay

« Les données scientifiques recueillies dans le cadre du projet « Enviro-Actions » permettront de mieux comprendre l'état et l'utilisation des habitats par la faune marine afin d'adapter les activités anthropiques et de préserver l'écosystème en zone portuaire. Nous sommes fiers de collaborer à ce projet. »

M. Pascal Sirois, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi

« Le projet « Enviro-Actions » est un exemple d'innovation et de partenariat au service des écosystèmes aquatiques. Ce projet rassemble des experts multidisciplinaires et est un exemple tangible que la recherche peut conduire au développement d'outils concrets adaptés aux besoins spécifiques des zones portuaires. »

M. Philippe Archambault, professeur à l'Université Laval



À propos de l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST):

L'INREST est une organisation à but non lucratif dont la mission est de promouvoir la recherche scientifique dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail. À ce titre, elle vise à offrir des outils essentiels au développement durable dans ses domaines d'expertise. Pour ce faire, l'Institut agit comme un acteur clé, favorisant des projets axés sur des partenariats avec divers intervenants (universités, centres de recherche, organisations, etc.), qui garantissent la réussite de ces projets grâce à leur engagement et à leur expertise. L'INREST mène des recherches et apporte un soutien scientifique destiné à éclairer la prise de décision de l'ensemble des acteurs concernés.

À propos du Centre d'expertise industrialo-portuaire (CEIP) :

L'INREST s'est démarqué sur la scène internationale par la création du Centre d'expertise industrialo-portuaire (CEIP), division de l'INREST. Le CEIP a comme projet phare l'implantation d'observatoires environnementaux et l'instrumentalisation du territoire maritime du Québec ainsi qu'au niveau national et international dans un but de conservation des écosystèmes dans l'ensemble des zones portuaires et industrielles du territoire, incluant la collecte de données en direct et l'émission d'Enviro-Alertes^{MC} tel que dicté par le modèle de gestion préventive « Enviro-Actions^{MC} ».

- 30 -

Pour en savoir plus, [visionnez notre capsule vidéo](#) présentant le projet « Enviro-Actions ».

Source:

Dre Julie Carrière, ing., PhD
Directrice générale, INREST

Information et entrevues :

M. Tim Duboyce
Massy Forget Langlois relations publiques
Tél : (514) 604-9282
Courriel : tduboyce@mflrp.ca